

# Si, il y a eu de bonnes nouvelles...

**PLANÈTE** | Voici notre meilleur cru des annonces positives de l'année qui se termine. À consommer sans modération pour démarrer 2024 du bon pied.

Aymeric Renou

**RÉCHAUFFEMENT** climatique entraînant des anomalies météorologiques en pagaille, sécheresses, inondations, fonte des glaciers, pollutions diverses ou encore biodiversité en danger : si l'actualité environnementale apporte le plus souvent son lot d'informations angoissantes, un coup d'œil dans le rétroviseur offre tout de même de quoi se réjouir des douze mois qui viennent de s'écouler.

## ■ Rhinos et antilopes saïgas retrouvent du poil de la bête

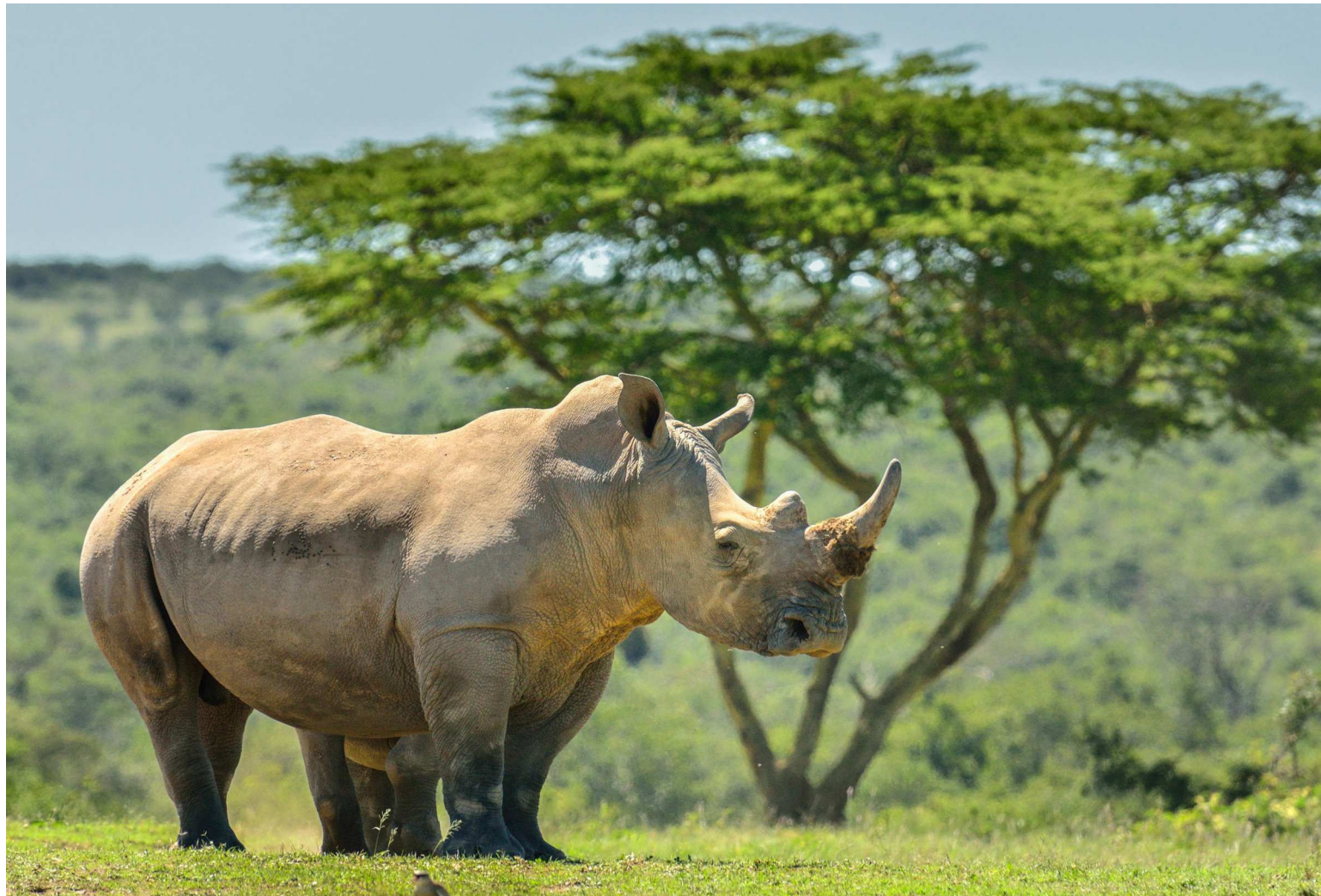
Braconnés pour leurs cornes, très recherchées en Asie pour leurs prétendues propriétés aphrodisiaques, les rhinocéros retrouvent peu à peu la forme. Selon les chiffres publiés par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) en septembre, leur population mondiale s'est étoffée légèrement, pour atteindre 23 290 individus, soit 5,2 % de plus qu'en 2021. Elles aussi braconnées pour leur viande et leurs cornes, les antilopes saïgas, dont plus de la moitié de la population mondiale a été décimée il y a dix ans à cause d'une maladie, se portent elles aussi mieux. On en comptait plus de 2 millions dans les années 1950 et seulement 50 000 dans les années 2000.

## ■ La forêt amazonienne moins dévastée

La réélection à la tête du Brésil du président Lula offre un peu de répit à la forêt amazonienne. Ce dernier a fait reculer les opérations de déboisement de près de 33 % au cours du premier semestre de 2023 par rapport à la même période l'année précédente, selon les données publiées par l'Institut national de recherches spatiales brésiliennes. L'année 2023 est celle qui a connu le taux de déforestation le plus bas depuis 2019. Lula n'entend pas en rester là, puisqu'il a promis de mettre fin à la déforestation illégale d'ici à 2030. Une bonne nouvelle, alors que la forêt amazonienne stocke environ 100 milliards de tonnes de carbone chaque année.

## ■ Surpêche à la baisse

Pour la première fois en 2023, le pourcentage des stocks de poissons surexploités en Méditerranée et en mer Noire est passé sous la barre des 60 %, en baisse de 15 % par rapport à l'année précédente.



Avec 23 290 individus, c'est la première fois depuis 2012 que le nombre des rhinocéros blancs, une espèce victime du braconnage, augmente.

La surpêche fait toujours des dégâts et « reste deux fois supérieure au niveau considéré comme durable », selon la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), mais l'effet des plans de gestion et des quotas se fait de plus en plus sentir avec une pression de la surpêche en chute d'un tiers depuis 2012. Certaines espèces autrefois surexploitées ne le sont plus : c'est le cas pour la sole commune dans la mer Adriatique, qui a « désormais atteint des taux d'exploitation durables », et pour le turbot en mer Noire, selon un rapport de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée.

## ■ De l'argent pour sauver les coraux

Après quinze années de discussions et de négociations, l'ONU a finalement adopté le premier traité de protection de la haute mer pour préserver la biodiversité dans les eaux internationales. Les pays membres de cette initiative internationale pour les récifs coralliens (Icri), dont la France fait partie, se sont engagés à lever 12 milliards de dollars pour protéger les coraux du

changement climatique, des effets de la pollution dans les océans et de la surpêche. Les récifs coralliens sont directement menacés par le réchauffement climatique et meurent rapidement en blanchissant dès que la température de l'eau dans laquelle ils vivent augmente de 1 à 2 °C pendant seulement deux semaines consécutives.

## ■ La neige marine, notre meilleure alliée contre le CO<sub>2</sub>

Avec les forêts, les océans emprisonnent la plus grande partie du dioxyde de carbone responsable du réchauffement climatique. Et ils sont encore plus efficaces qu'on ne le pensait. Une équipe internationale de recherche a en effet découvert que les « neiges marines », ces micro-organismes vivants ressemblant à des flocons blancs minuscules qui perlent depuis la surface des mers jusqu'aux abysses, ingèrent et se nourrissent bien davantage de CO<sub>2</sub> que les scientifiques l'ont calculé jusqu'à présent, 20 % exactement. Attention tout de même, ce processus d'absorption s'opère sur des dizaines de milliers d'années

et il n'est donc « pas suffisant pour contrebalancer l'augmentation exponentielle des émissions de CO<sub>2</sub> engendrée par l'activité industrielle mondiale depuis 1750 ».

## ■ Les énergies fossiles désormais officiellement pointées du doigt

On n'attendait pas forcément beaucoup de la COP28 qui s'est achevée à Dubaï, au début du mois de décembre. Elle a accouché de deux accords jugés « historiques ». Le premier permet de mettre en place un fonds mondial destiné à financer ce que les spécialistes appellent les « pertes et dommages » subis par les pays les plus vulnérables, souvent les plus pauvres, à cause des effets du réchauffement climatique. Le second, arraché à la toute fin de la conférence sur le climat, appelle à une transition hors des énergies fossiles en pointant nommément le pétrole, le gaz et le charbon. Le texte stipule que le monde doit « transitionner hors des énergies fossiles dans les systèmes énergétiques, d'une manière juste, ordonnée et équitable, en accélérant l'action dans cette décennie

cruciale, afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050 ».

## ■ Les émissions de gaz à effet de serre en baisse en France

Selon les chiffres du Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (Citepa), la France a fait baisser ses émissions de gaz à effet de serre de 4,6 % sur les neuf premiers mois de l'année 2023 par rapport à la même période en 2022. Trois secteurs participent le plus à cette baisse : l'industrie (-9,3 %), la production d'énergie (-9,4 %) et les bâtiments (-7,5 %). Les transports contribuent plus modestement à cette tendance à la baisse (-1,8 %). Un effort qui, malheureusement, est bien loin de celui nécessaire pour respecter les engagements pris en 2015 avec l'accord de Paris signé à l'issue de la COP21. Alors qu'un rapport de l'ONU Climat, publié mi-novembre, indique que la baisse, au niveau mondial, n'est que de 2 %, les climatologues préconisent une chute d'au moins 43 % pour espérer limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, l'engagement le plus fort de l'accord de Paris.

**- 4,6 %**

la baisse en France des émissions de gaz à effet de serre sur les neuf premiers mois de l'année 2023 par rapport à la même période en 2022